

Lettre de Jean Paulhan à André Rolland de Renéville, 1936-09-02

Auteur : Paulhan, Jean (1884-1968)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Paulhan, Jean (1884-1968), Lettre de Jean Paulhan à André Rolland de Renéville, 1936-09-02, 1936-09-02.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 20/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15794>

Copier

Information sur la lettre

Date 1936-09-02

Destinataire Rolland de Renéville, André (1903-1962)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 02/05/2022 Dernière modification le 28/11/2025

2 sept
[1936 ?]

nrf

vendredi 2 Sept.
Port-Cros (Var).

69

Mon cher ami,
je reçois votre lettre du 31 Août. Je suis
ennuyé que vous ayez eu une telle décep-
tion. qu'elle serve du moins à préciser
entre nous deux ou trois points.

Il est exact que j'ai mis environ un
mois à répondre à votre carte d'Anzay.
Est-ce là une négligence tellement grave?
Je la regrette - mais vous avez dû reco-
voir, il y a quelques jours déjà, ma ré-
ponse. Quant aux épreuves, je vous ai
demandé plus d'une fois de me les
renvoyer corrigées le plus vite possible.

J'en viens aux "multiples et ridi-
cules fautes d'impression" qui vous
ont désolé. Vous m'en citez quatre.

La première n'est pas une faute d'im-
pression. Il est parfaitement correct
d'écrire : "De grands récits... des histoires
d'amour lui furent confiées".

La quatrième n'est pas non plus une
faute d'impression. C'est moi, érou-

Paris, 43, rue de Beaune - 5, rue Sébastien-Bottin (VII^e)

2.
nrf vanta par : "je me suis pris à
méditer que le vrai poète..." qui
ai ajouté un "songeant" (qui est neutre. Être
un neutre plat mais qui du moins est
correct et clair) C

Il me semble donc inutile de faire
un erratum pour substituer à une
expression correcte et claire une autre
expression incorrecte (ou simplement
tolérée).

Il est exact que j'aurais dû vous faire
part de mes corrections. Votre éloigne-
ment l'empêchait, et je n'ai dû revoir
votre note qu'au moment de donner
le bon à tirer du numéro. J'ajoute que
j'aurais de toute manière exigé de
vous la correction. Il ne m'est encore ja-
mais arrivé de modifier quoi que ce
soit qui touchât au sens d'un article.
Si insignifiante que soit une faute
de français (et justement parce qu'elle
est chose insignifiante) je désire qu'il
n'y en ait pas dans la nrf. Quand
vous écrivez, par exemple, "elle n'est
permise de faire..." je me tiens pour
autorisé à changer permise en per-
mis. Il me déplairait fort que nous
eussions une discussion là-dessus: ce
serait donner à la chose une impor-
tance qu'elle ne mérite pas. Si d'ail-
leurs cette suppression d'un e vous
paraissait une atteinte intolérable
à votre liberté, je m'assure que votre

Paris, 43, rue de Beaune — 5, rue Sébastien-Bottin (VII^e)

3.
nrf rupture avec la nrf ne changerait rien à notre amitié — qui a, en moi du moins, des bases plus profondes. (9)

La seconde correction de l'erratum est tout à fait juste : instructif au lieu de instinctif est en effet détestable. La phrase d'autre part, offrait un sens suffisamment clair, et acceptable, pour que la faute nût m'échapper. Je ne vous demanderai jamais avec assez d'énergie de me renvoyer vos épreuves sitôt corrigées.

La troisième correction, tout à fait juste aussi. Je ne comprendrais pas ce qui a pu se passer. Avez-vous encore en main les épreuves, et quel en était le premier texte ? La faute y était-elle déjà ?

De toute manière les « multiples et ridicules fautes d'impression » me semblent se réduire à une. Les « mots surajoutés d'une façon inopportune » à un également. Je vous accorde que c'est trop et qu'un erratum est ~~nécessaire~~, sur ces deux points, tout indique. Accordez-moi de votre côté, que votre désespoir est peut-être un peu exagéré.

Je vous serre amicalement les mains
le au Paulhan.

Voulez-vous accepter d'écrire une note sur les derniers livres de Michaux (dont la nrf n'a pas Paris, 43, rue de Beaune — 5, rue Sébastien-Bottin (VII^e) encore parlé) ?